

LE VÉLO

UN MODE DE TRANSPORT À PART ENTIÈRE ET UNE PHILOSOPHIE



++



- 20g CO₂/km



- 200€/an



Fiable et rapide



Plus d'un français sur 2 possède au moins un vélo.
Et si vous utilisiez ce vélo pour vos déplacements
quotidiens et/ou aller travailler ?

Le vélo est un parfait compagnon en ville ! Pas cher,
non-polluant, et bon pour la santé. Il s'adapte à tous les
usages et sur des distances inférieures à 7 km, c'est lui
qui va le plus vite en ville !

Maison du Vélo Lyon : www.maisondouvelolyon.org | contact@maisondouvelolyon.org | 04 72 00 23 57
Fédération française des Usagers de la Bicyclette : www.fub.fr | contact@fub.fr | 03 88 75 71 90

(RE)MISE EN SELLE

Plusieurs vélo-écoles proposent des cours et un accompagnement personnalisé pour se (re)mettre au vélo.

Des moniteurs vous accompagnent pour (re) apprendre à faire du vélo et jusqu'à l'autonomie dans vos déplacements en ville.

Les vélo-écoles du territoire :

- + [La Maison du Vélo Lyon](#), Métropole de Lyon
- + [Janus France](#), sud lyonnais (Vénissieux, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Fons...)
- + [La Maison du Vélo de Saint-Priest](#), Saint-Priest

SPÉCIAL « PROS »



Afin d'accompagner vos collaborateurs dans leurs déplacements professionnels ou domicile-travail en toute sécurité, la Maison du Vélo Lyon propose une **formule (re)mise en selle** pour les entreprises et administrations :

- + Formation théorique au « Code de la rue ».
- + Séance pour reprendre confiance en améliorant sa technique sur un vélo.
- + Parcours pédagogique en circulation.



www.maisondouvelolyon.org/interventions-entreprises/

« J'ai appris à mieux me signaler, me placer, et je me sens désormais plus affirmée dans mes déplacements ».

Christelle R., agent de la Ville de Lyon



LOUER UN VÉLO

+ Location à la journée

Retrouvez les vélocistes qui proposent de la location ponctuelle sur : <http://u.osmfr.org/m/117377/>

+ Location avec option d'achat

À étudier si vous souhaitez vous équiper d'un Vélo à Assistance Électrique ou haut de gamme. Entretien, assistance et assurance (souvent facultative) compris.

+ Service de prêt

La Maison du Vélo de Lyon propose à ses membres un [service de prêt de vélos et de matériel](#) : vélo pliant, vélo rallongé avec 2 sièges enfants mais aussi sacoches, capes de pluie, remorques...

Un bon moyen de tester que cela convient à votre besoin avant de passer à l'acte d'achat !

ACHETER UN VÉLO

Nous vous recommandons vivement de vous adresser à un **vendeur spécialisé**. En effet, il sera de bons conseils pour vous aider à choisir votre vélo et il vous fournira aussi un service après-vente.

LE SAVIEZ-VOUS ?

AIDE À L'ACHAT

La Métropole de Lyon attribue une aide financière de 100€ maximum pour l'achat d'un vélo (NB : Dans le cadre des mesures Covid-19, cette aide est portée à 500€). Sont concernés :

- + Les vélos à assistance électrique, les vélos cargo ou vélos pliants.
- + Les vélos neufs ou d'occasion achetés chez un professionnel ou un atelier vélo associatif implanté sur le territoire de la métropole de Lyon.

Sous certaines conditions, cette aide peut être cumulée avec le [bonus vélo à assistance électrique de l'État](#). Enfin, certaines communes proposent aussi une aide complémentaire. N'hésitez pas à appeler votre mairie.



www.grandlyon.com/services/aide-achat-velo.html

VENDEURS DE VÉLOS

Vous trouverez des vélos, à tous les prix et pour tous les usages, neufs mais aussi parfois d'occasion. Renseignez-vous !

<http://u.osmfr.org/m/117377/>



ATELIERS ASSOCIATIFS VÉLOS/ BOURSES AUX VÉLOS

Les vélos déposés dans les [donneries](#) sont récupérés par les ateliers vélos associatifs (liste p.5). Ils sont soit démontés pour pièces, soit **remis en état pour être vendus d'occasion**. Vous pouvez aussi faire don de votre vieux vélo à l'un de ces ateliers !

Des **bourses aux vélos** sont régulièrement organisées, notamment par les associations. Vous y serez conseillés et vous pourrez essayer les vélos. Découvrez aussi **la bourse aux vélos semi-virtuelle**, une boutique en ligne de vélos préalablement diagnostiqués par les associations vélo :

www.maisonduvelo.org/bourse-velos-enligne/

SPÉCIAL « PROS »

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Zone à Faibles Emissions (ZFE) du Grand Lyon est entrée en vigueur. Les véhicules de transport de marchandises ayant des vignettes Crit'air 4, 5 ou non classés ne peuvent ni circuler ni stationner à l'intérieur de la ZFE.

Afin d'accompagner les professionnels dans le renouvellement de leur flotte, la Métropole de Lyon propose des aides à l'acquisition de véhicules moins polluants. Dont une **aide de 300€ pour les vélos cargo à assistance électrique** !



www.economie.grandlyon.com/actualites/zone-a-faibles-emissions-dans-le-grand-lyon-mode-demploi-pour-les-entreprises-2770.html

OÙ STATIONNER SON VÉLO ?

Aujourd'hui, plus de 16 000 arceaux, soit environ 32 000 places vélo, ont été installés dans l'espace public sur le territoire de la métropole de Lyon.

Cependant, cette solution n'est pas la plus sûre : dégradations, vols... Ni la plus efficace : vélos ventouses, vélos soumis aux aléas météorologiques... Il existe aussi des **solutions de stationnement sécurisé** :



SERVICE TER + VÉLO

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SNCF proposent les services TER + VELO pour associer train et vélo au quotidien (L offre exclusivement en ligne).

+ Consignes collectives

- Service réservé aux titulaires d'une carte Oûra! ayant souscrit à l'un des abonnements TER + VELO suivant : Abonnement journée à 1 € | Abonnement mensuel à 5 € | Abonnement annuel à 35 €.
- Environ 600 places sécurisées* et abritées.

+ Consignes individuelles

- Service gratuit de stationnement dans un box. La sécurisation de son vélo se fait à l'intérieur grâce à la barre de soutien latérale et depuis l'extérieur grâce à un antivol « en U » dont chaque utilisateur est invité à se munir avant d'utiliser la consigne.
- Environ 300 places.

 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/services/ter-velo



PARCS RELAIS TCL

Des places sécurisées* pour les vélos sont mises à la disposition des cyclistes dans les parcs-relais du réseau TCL :

- Service gratuit réservé aux titulaires d'une carte TECELY ou OûRA! chargée d'un abonnement TCL en cours de validité + abonnement P+R Vélos.
- Environ 600 places disponibles dans 7 P+R

 www.tcl.fr/Pages-annexes/Les-parcs-relais-velos
 04 26 10 12 12

PARKINGS VÉLOS LPA

LPA propose un service de stationnement sécurisé* des vélos dans la plupart de ses parcs :

- Sur abonnement à partir de 37,15€ par an (+5,20€ de frais de dossier) dans 16 parcs LPA.
- Service gratuit dans les parcs Tony Garnier et Cité Internationale PO.

- Au total plus de 1100 places de stationnement réparties dans 18 parcs LPA.
- Gonfleurs à disposition. 10 parkings proposent la location d'un casier et/ou d'une prise électrique (coûts en sus).

 www.lpa.fr/se-garer-dans-un-parking/motos-scooters-velos
 04 72 41 67 30

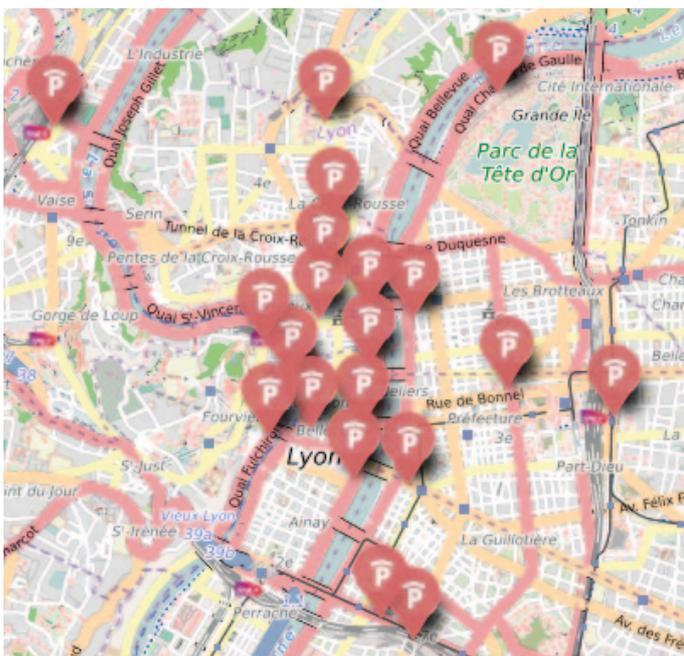
SPÉCIAL « PROS »

Les articles R.111-14-2 à R.111-14-8 du Code de la construction et de l'habitation ont introduit des mesures destinées à faciliter le **stationnement sécurisé des vélos dans les immeubles de bureau et les bâtiments industriels ainsi que ceux hébergeant un service public**, des centres commerciaux et des cinémas.

Retrouvez plus d'informations et toutes les préconisations sur :

 www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Alveole/guide_stationnement_fub_2016_.pdf

Carte des stationnements sécurisés* pour vélos :
<http://u.osmfr.org/m/117377/>



* Attention, les exploitants de ces stationnements sécurisés déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.



LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LE VOL DE VÉLO

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vers une identification obligatoire des vélos pour lutter contre le vol et le recel

Chaque année, plus de 500 000 vélos sont volés en France. Environ 1/3 sont retrouvés mais seuls 1 à 3% peuvent être restitués à leurs propriétaires, faute d'identification. Afin de lutter contre le vol et le recel de vélos, la Loi d'Orientation des Mobilités rend l'identification des vélos vendus obligatoire :

- + Dès le 1er janvier 2021 pour les vélos neufs.
- + À partir du 1er juillet 2021 pour les vélos d'occasion.

Le marquage Bicycode® est à l'heure actuelle le seul système agréé (d'autres sont en cours d'agrément).

OPTER POUR UN BON ANTIVOL

La Fédération française des usagers de la Bicyclette (FUB) propose un comparateur d'antivols en ligne :

 [Tests antivols FUB](#)

Les antivols en U sont les plus efficaces. Il est fortement recommandé d'en choisir un noté au minimum « 2 roues »   dans les tests FUB.

Côté prix, comptez entre 30 et jusqu'à 200€. Mais cet investissement est rentabilisé dès la première tentative de vol !

Le + : Un antivol de cadre est très utile en complément pour les « arrêts minutes ».



/!\ Dans les zones et en périodes à risques (campus universitaires, la nuit...) n'hésitez pas à prendre des précautions supplémentaires : deux U ou bien un U et un antivol de cadre sont très utiles !

BIEN ATTACHER SON VÉLO

+ **Attachez le cadre et si possible les roues à un point fixe.** Si vous ne pouvez attacher qu'une seule roue, privilégiez la roue avant (plus facile à voler). Dans la mesure du possible, accrochez votre cadenas en hauteur (50 cm minimum) et la serrure vers le bas. Cela rend le crochetage moins aisé.

+ **Protégez la selle et les roues** avec des écrous ou des axes sécurisés (pas d'attaches rapides).



TOUJOURS CADENASSER SON VÉLO

+ **Même pour « 2 minutes ».**

Un vélo non attaché se vole en un clin d'œil.

+ **Même dans un espace privatif et/ou fermé.**

En effet, plus d'un vol sur deux a lieu à domicile, dans des espaces communs ou non.

FAIRE MARQUER SON VÉLO

Le marquage BICYCODE® consiste à graver sur le cadre du vélo un numéro unique et référencé dans un fichier national.

Grâce à ce numéro, chacun peut savoir si le vélo a été déclaré volé. Un partenariat avec le Ministère de l'Intérieur permet aux forces de l'ordre de contacter le propriétaire d'un vélo volé et de lui restituer.

Ce système permet de lutter contre le recel et de limiter la revente illicite. Le déploiement du marquage est dissuasif contre le vol.

 bicycode.org

SPÉCIAL « PROS »

Certains [opérateurs Bicycode®](#) de la métropole de Lyon peuvent intervenir dans votre établissement pour réaliser le gravage :

- + des vélos de votre flotte d'entreprise
- + des vélos de vos collaborateurs

N'hésitez pas à vous renseigner !

Pour les entreprises possédant un parking vélo sécurisé, la Maison du Vélo Lyon peut vous envoyer une affiche rappelant ces 4 règles d'or. Un bon moyen d'informer vos salariés cyclistes des bons réflexes pour prévenir le vol de vélo. *À noter : Cette affiche est personnalisable avec le logo de votre entreprise.*

Écrivez-nous : contact@maisonduveloloyon.org



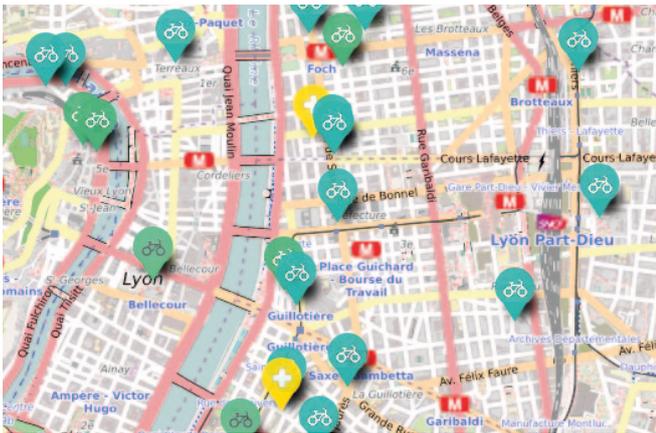
ENTREtenir & RéPARER SON VéLO

Un vélo en bon état est un levier essentiel de la sécurité des déplacements. La révision régulière de sa monture est donc vivement recommandée !

LES VéLOCISTES / RéPARATEURS

Vous pouvez faire appel à un vélociste ou à un réparateur vélo à domicile. Retrouvez leur adresse et leurs coordonnées sur :

 <http://u.osmfr.org/m/117377/>



LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Basés sur le principe de la coopération et la solidarité, vous pourrez y trouver des conseils, des outils et des pièces détachées pour **apprendre à entretenir et à réparer votre vélo**. Nous avons la chance d'avoir près d'une dizaine d'ateliers dans la métropole de Lyon :

Les ateliers du collectif [La CLAVette Lyonnaise](#) :

- + [Le Chat Perché](#), Lyon 7e/La Guillotière
- + [Change de Chaîne](#), Lyon 9e/Vaise
- + [La P'tite Rustine](#), Bron/campus universitaire
- + [Les Bikers de l'INSA](#), Villeurbanne/La Doua
- + [L'Atelier TriCycles](#), Pierre-Bénite
- + [Janus France](#), Oullins/Vénissieux

Et aussi :

- + [Le Cyclub](#), Gare de Villeurbanne
- + [L'Etablyclette](#), Lyon 6e
- + [L'atelier vélo du Centre Social de la Sauvegarde](#), Lyon 9e/La Duchère

LES ATELIERS CHANTIER D'INSERTION VéLO

Ces structures d'insertion par l'activité économique utilisent la réparation et la vente de cycles pour accompagner des personnes en difficulté d'insertion pour les emmener vers l'emploi ou la formation :

- + [Unis Bike](#), Villeurbanne/Gratte-Ciel
- + [Le Foyer Notre-Dame des sans-abri](#), Lyon 7e/La Guillotière
- + [Atelier AJD cycles](#), Caluire-et-Cuire

LE « COIN MÉCA »

Découvrez aussi le « [coin méca](#) » de la Maison du Vélo Lyon ! Cet espace vous permet de faire **l'entretien courant et de petites réparations** sur votre monture. Vous y trouverez aussi de quoi **vous équiper en éléments de sécurité** : antivols, éclairages, catadioptrés, sonnette, gilet...



SPÉCIAL « PROS »

Deux formules d'animations que vous pouvez programmer régulièrement dans votre établissement. Toujours appréciées des salariés, c'est un très bon levier pour promouvoir le vélo pour les déplacements domicile-travail !

- + Les **ateliers mobiles d'auto-réparation** : Des animateurs-mécaniciens accompagnent vos collaborateurs dans le diagnostic, les réparations et l'anticipation des risques de pannes de leur vélo.
- + **Maintenance des vélos** de vos collaborateurs : Un réparateur cycle effectue un contrôle général et la maintenance des points de sécurité des vélos des cyclistes ou futurs cyclistes de votre entreprise.

 Contactez les acteurs du vélo : contact@maisonduvelolyon.org

LES VÉLOS EN LIBRE SERVICE (VLS)

VÉLO'V



Vélo'v est un système de location de vélos courte et longue durée mis en place par la Métropole de Lyon.

Les vélos sont disponibles via un système de stations (déploiement en cours pour atteindre 5000 vélos sur Lyon, Villeurbanne et 21 autres communes) ou via un partenariat avec Cyclable pour les MyVélo'v.

Les formules :

+ Vélo'v au quotidien

- Un abonnement d'un an avec trajets illimités.
- 31€ par an / 16,50€ pour les 14-25 ans / 15€ pour les bénéficiaires du RSA.
- Offre complémentaire « e-vélo'v » à 7€/mois pour la location d'une batterie portative.

+ Vélo'v à l'occasion

- Des offres sans engagement.
- À partir de 1,80€ pour un trajet / 4€ pour la journée.

Dans le cadre de ces 2 formules, les 30 premières minutes d'utilisation sont gratuites. Au delà, le dépassement est facturé par minute.

+ MyVélo'v longue durée

Service de location de vélos à assistance électrique longue durée.

- 2 formules : « Découverte » 1 mois à 60€ & « Expérience » 1 an à 50€/mois + en option : 5€/mois d'assurance.
- Antivol et entretien compris. Vélo personnalisable (panier, antivol de cadre, sièges enfants...).



L'abonnement Vélo'v d'un an et la formule MyVélo'v « Expérience » sont pris en charge à 50% minimum par votre employeur.

(art. L. 3261-2 du code du travail)

⚠ Il n'est pas possible de cumuler ces prises en charge avec celle d'un abonnement TCL. Dans le cadre d'un abonnement TER, le remboursement est cumulable si le trajet à vélo est plus court que celui réalisé en train.



<https://velov.grandlyon.com>

+ Application officielle sur Iphone et Android !

TROUVER SON ITINÉRAIRE

GÉOVÉLO

GéoVélo est une application à destination des cyclistes du quotidien. Elle définit le meilleur itinéraire, en associant durée et sécurité du cycliste. Les voies aménagées ou à faible circulation sont ainsi privilégiées.



www.geovelo.fr

+ Application officielle sur Iphone et Android !



À retrouver aussi sur www.onlymoov.com

« MA VILLE À VÉLO ! »

La Métropole de Lyon édite régulièrement une carte des aménagements cyclables de son territoire :



[Ma ville à vélo !](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

airtogo

À la recherche de la meilleure qualité de l'air



À pied ou à vélo, choisissez la meilleure qualité de l'air pour vos itinéraires avec l'appli airtogo :

- + Vérifiez l'état de la qualité de l'air ambiant.
- + Calculez la qualité de l'air sur votre trajet et proposez de parcours alternatifs pour respirer un air plus sain.
- + Soyez alerté lorsque vous restez trop longtemps dans une zone à risque ou concernée par un épisode de pollution.



www.airtogo.fr

+ Application officielle sur Iphone et Android !

DONNER SON AVIS

LE GUICHET « TOODEGO »

Pour demander une réparation/l'entretien d'un aménagement, donner un avis sur un équipement existant ou solliciter un nouvel équipement cyclable, rendez-vous sur le guichet :



[Toodego !](#)

SPÉCIAL « PROS »

L'offre « Vélo'v pro » est destinée aux entreprises, collectivités et associations qui souhaitent promouvoir l'utilisation de Vélo'v auprès de leurs collaborateurs dans le cadre d'un Plan de Mobilité. Renseignez-vous !

